

Accusé de réception en préfecture
091-219100443-20160526-160536-11-DE
Date de télétransmission : 30/05/2016
Date de réception préfecture : 30/05/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MAI 2016

Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 20 mai 2016

L'an deux mille seize, le 26 mai à 20h30,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 0

Etaient présents :

Maire

Mme PUECH

Adjoints

Mme LEJEUNE-VIGIER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, M. MORMONT, Mme VARFOLOMEIEFF,
M. VIVIEN.

Conseillers

M. JADOT, Mme RENY, M. MAES, M. RACHIDI, Mme PORTELETTE, Mme GYSEN, Mme POISSON,
M. DEGHANI-AZAR, Mme COUSTILLET, M. LIDA, M. HUET, Mme JAUDINOT, M. BOULLAND,
Mme VANGEON, Mme VIGUIER.

Procurations :

Mme LECOMTE à M. VIVIEN

M. DE MEULEMEESTER à Mme PUECH

M. MICALLEF à M. JADOT

M. MAHO à Mme RENY

Mme LEOGANE à M. COUTÉ

Secrétaire de séance : M. LIDA David

Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

Accusé de réception en préfecture
091-219100443-20160526-160536-11-DE
Date de télétransmission : 30/05/2016
Date de réception préfecture : 30/05/2016

DÉLIBÉRATION N° 16.05.36.11

LOCATION DU CHATEAU DE BALLAINVILLIERS (PARC COMPRIS)

Cette délibération a été supprimée en séance après approbation du Conseil Municipal

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Brigitte PUECH